

Cent années d'enseignement en Tunisie ⁽¹⁾

On éprouve certain embarras à vouloir traiter, même sommairement, un sujet sur lequel les sources officielles font à peu près défaut, et réduit à n'utiliser que souvenirs personnels ou de famille, on s'expose nécessairement à laisser apparaître bien des lacunes, à commettre des erreurs, des déformations. Il n'est cependant pas désagréable, en évoquant des traits de son enfance, dans le Vieux Tunis, d'exprimer de la gratitude envers des maîtres dont la mémoire demeure vivante et chère, comme aussi, hors toute arrière-pensée politique, de préfigurer par la pénétration intellectuelle l'œuvre civilisatrice de la France en Tunisie.

Il n'est pas aisé de s'y représenter l'état de l'enseignement public au milieu du XIX^e siècle, alors que l'obligation scolaire n'était pas encore imaginée en Europe : l'instruction était volontiers considérée comme un superflu. Les Orientaux, à la vérité, comptaient peu d'illettrés, car ils apprenaient avec le catéchisme, les rudiments de la lecture, même de l'écriture. Pour les rares Européens de l'époque, pour les disséminés de l'Intérieur, l'instruction devenait un luxe véritable : on ne pouvait l'acquérir qu'au moyen d'un préceptorat onéreux pour les familles ou par la traversée de la Méditerranée, en vue de fréquenter un collège dans la Métropole. Les représentants consulaires avaient peu de préoccupations d'ordre culturel, absorbés par leurs attributions commerciales ou politiques : l'un d'entre eux, cependant, le comte de Botmiliau, a œuvré pour créer, développer des écoles, sans avoir complètement réussi en ses initiatives louables. La population cependant, même et surtout l'autochtone, éprouvait et manifestait toujours de la sympathie pour tout « clerc », pour « celui qui sait et qui enseigne » au moyen de la recherche de sa société, de l'octroi de cadeaux, de prestations gratuites de toute sorte. N'avons-nous pas rappelé, précédemment, le cas de ce cambrioleur venu rapporter l'entier produit du vol, dès qu'il s'était rendu compte que la victime était un maître d'école ? Les Autorités n'ont jamais posé ici le fameux dilemme d'Omar pour détruire la bibliothèque d'Alexandrie. Bien au contraire, les souverains marquaient leur considération envers les maîtres, non seulement en leur assignant une place de choix aux cérémonies de la cour beylicale, mais au moyen de cadeaux somptueux,

(1) Extrait d'une causerie faite le 19 novembre 1953 à la Société l' « Essor ».

de donations d'immeubles ou de terrains avec la stipulation expresse qu'ils seraient affectés à l'enseignement. Ces traditions de haut libéralisme expliquent mieux qu'autrement comment, dans la suite, le Gouvernement du Protectorat a pu résister mieux aux pressions anti-religieuses et maintenir en vigueur à l'égard des établissements libres une législation scolaire beaucoup plus large que dans la Métropole.

Notre propos est de passer en revue, année par année, depuis un peu plus d'un siècle, les institutions religieuses ou laïques qui ont préparé l'éducation intellectuelle et morale de la jeunesse et qui, avec un égal dévouement, ont entrepris, tel Sisyphe, de rouler sans cesse le bloc énorme au haut du rocher escarpé d'où il retombait sans cesse, ou comme les Danaïdes de remplir éternellement un tonneau percé.

* * *

L'Abbé François Bourgade, venu en 1841 d'Algérie avec les Sœurs de Saint Joseph, dont il était le directeur spirituel, avait reçu la charge, d'abord à titre bénévole, puis comme aumônier royal, de desservir la chapelle Saint Louis, édifiée à Carthage, sur le terrain donné par le Bey Hussein au roi de France, où se mêlaient douteusement les styles gothique et byzantin, mais que la tourmente iconoclaste de ces deux derniers lustres n'a point épargnée. L'Abbé Bourgade eut l'idée de créer un collège, ouvert en 1845 à toutes les nationalités, races ou confessions pour y faire enseigner le français.

Il choisit dans le quartier Sidi Mourdjani, habité par la bourgeoisie européenne de l'époque, une maison dans l'impasse qui a reçu depuis, le nom « du Missionnaire » (Zanket-el-babbas), aujourd'hui occupé par une dépendance de la Société d'Entr'aide et qu'une plaque commémorative rappelle encore au souvenir des bien rares passant (Fig. 1). Le personnel enseignant, laïc issu de toutes les obédiences, faisait les classes primaires ou secondaires : c'étaient à la vérité un ensemble de cours particuliers ou collectifs, une direction d'études. Il y avait



Fig. 1. — L'ancien Collège créé par l'Abbé Bourgade. Sur le mur une plaque de marbre porte en français et en arabe l'inscription : « L'Abbé François Bourgade créa ici en 1845 la première école française de garçons ».

(Photo J. GINTZBURGER)

dans l'impasse Chaker, voisin, une annexe maternelle recevant une soixantaine d'enfants des deux sexes, éduqués par M^{me} Malah, vieille juive assistée d'une sœur de St-Joseph. Enfin, dans son désir d'étendre la culture, l'Abbé Bourgade avait fondé un cercle, l'« Association Saint-Louis, croisade pacifique », monté une petite lithographie qui permettait de tirer le « Bulletin des Soirées de Carthage » qui publiait des essais de poètes et prosateurs du cru.

Des difficultés diverses, notamment d'ordre financier, comme l'échec de spéculations que le malheureux prêtre avait voulu tenter, amenèrent la fermeture du collège St-Louis en 1853. L'Abbé Bourgade laissa l'institution entre les mains de l'un de ses premiers et principaux collaborateurs, Pompeo Sulea, israélite émigré de Livourne, qui allait contribuer plus tard à fonder le premier collège italien. Les Frères des Ecoles Chrétiennes venaient s'installer à Tunis à la même époque. L'échec du Collège St-Louis était dû au manque d'expérience de son fondateur : un autodidacte sans expérience ni tradition administratives. Avec sa bonne volonté, son esprit d'initiative, sa tenacité (il avait vingt fois traversé la mer), l'Abbé Bourgade fut un pionnier, un explorateur dans une période de tâtonnement. Toutes ces qualités d'apôtre méritent un tribut de reconnaissance.

* * *

Emilie de Vialar, la fondatrice de l'*Institut des Sœurs de Saint-Joseph à Tunis*, et que l'Eglise a placé sur ses autels, était une figure extraordinaire, d'une intelligence supérieure, d'un esprit lucide, d'une ardeur apostolique que l'on a qualifié de paulimenne. Tourbillonnante d'idées, dynamique, lutteuse, persévérante, seraine dans l'orage (elle l'avait montré en Algérie, envers Mgr Dupuch et le Maréchal Bugeaud), elle joignait à l'autorité du chef le charme féminin, la tendresse maternelle. Elle avait circulé dans tout le bassin de la Méditerranée, notamment en Grèce, à Malte, où elle avait créé des écoles, envoyé des maîtresses enseigner à Perth en Ecosse et jusqu'en Birmanie. Avant Lavigerie, elle avait conçu l'idée d'étendre l'action de l'enseignement hors des limites de l'Algérie. En 1839, se trouvant de passage chez ses religieuses à Bône, elle avait appris par de petites Tunisiennes pensionnaires, la détresse scolaire de la Tunisie et écrivait à Mgr de Gualy, archevêque d'Albi, protecteur de sa congrégation et en obtenait une lettre pour le préfet apostolique de Tunis... En juillet 1840, elle débarquait à La Goulette avec cinq de ses religieuses : elles étaient logées quelque temps au Fondouk des Français avant d'installer rue Sidi-Saber (Fig. 2) où, à la rentrée d'octobre, elles recevaient vingt-cinq élèves : quinze italiennes et dix maltaises. Et bientôt après, on ne tardait pas à entendre dans les ruelles de la Médina des jeunes filles déclamer avec leur accent particulier les stances d'Esther ou la mort de Madame. Dans son livre « Un Oublié (l'Abbé Bourgade) », M. Paul Gabent établit que les examens en 1845, suivant des cahiers d'élèves retrouvés en 1884 étaient aussi rigoureux que ceux subis devant les jurys officiels. Cependant, une des religieuses, Sœur Rosalie, s'occupant de soigner les malades, installait

rue des Moniquettes une infirmerie ouverte à tous. L'école se développait. En 1849, était créée la classe enfantine pour petits garçons, puis les écoles de La Goulette et de Sfax en 1852, de Sousse en 1853, sous la direction de Sœur Joséphine Deffis, décédée en 1894 à 83 ans d'âge et après 64 ans d'enseignement. En 1867, Tunis comprenait avec quatorze religieuses, trois écoles dont celle du quartier Bab Cartajna en 1882, plus spécialement destinée aux jeunes Maltaises. En 1887, les Sœurs recevaient de l'Etat le traitement d'institutrices. Successivement, elles ouvraient les écoles de Metlaoui (1902), Redeyef (1910), le Collège de Carthage (1928) et enfin, pour l'enseignement secondaire, l'Institut Emilie de Vialar à Tunis-Belvédère. Parmi les maîtresses qui ont laissé le souvenir le plus vivant, on aime citer les noms de Mère Emmanuel, qui fut longtemps supérieure à Tunis, Mère Leonie, Mère Virginie (à Sfax), Mère Publia, qui fit tant pour faire aimer la musique, Mère Cristophe, la petite Sœur Angélique, qui, en 1903, fut emportée et périt à La Marsa dans les flots en allant sauver deux fillettes menacées de se noyer.

L'enseignement des Sœurs de Saint-Joseph était gratuit. A l'avènement du Protectorat, il y avait quarante ans que ces vaillantes ouvrières donnaient à Tunis « l'éducation à la française » à de multiples enfants et à des jeunes filles qui, sans elles, fussent demeurées totalement illettrées. Ainsi la majorité des femmes de la bourgeoisie italienne et maltaise comprenait notre langue et n'était pas sans préparation pour recevoir nos idées, grâce à l'action des filles d'Emilie de Vialar.



Fig. 2. — L'Institut des Sœurs de St Joseph, construit au siècle dernier, rue Sidi Saber à Tunis

(Photo J. GINTZBURGER)

* * *

Un peu à la manière des évêques aux Etats-Unis d'Amérique, le cardinal Lavigerie bâtit les écoles avant les églises : un sentiment patriotique, autant que l'apostolat, le poussaient dans cette voie. Il pensait que dans une population européenne où l'élément français était alors très réduit, la « francisation » serait plus aisée si l'instruction était offerte aux Italiens et aux Maltaises catholiques par la religion. Aussi prévenait-il l'ouverture des établissements par

l'Italie et cherchait-il à multiplier les congrégations enseignantes. Ses lettres aux divers ministres des Affaires Etrangères, ses rapports à la Société des Œuvres d'Orient et à l'Alliance Française, montrent son patriotisme toujours en éveil. C'est dans ce but qu'il avait sollicité et obtenu du Père Ratisbonne l'envoi de *Religieuses de Notre-Dame de Sion* qui, arrivées à Tunis en mars 1882, s'installèrent provisoirement dans un appartement au 1^{er} étage de la rue d'Italie (aujourd'hui Charles-de-Gaulle) avant de construire les ailes centrale et de gauche de leur maison, rue de Hollande, l'aile droite qui comprend la chapelle actuelle n'ayant été ajoutée qu'en 1891. En 1898, elles ouvrent la maison de Bizerte et en 1935 celle de Khaznadar, dans un palais arabe magnifiquement restauré, acquis dix ans auparavant.

L'Institut de Tunis groupait les pensionnaires et demi-pensionnaires, l'externat, le pavillon St-Joseph pour les petits garçons et l'école gratuite. La maison de Tunis eut pour Supérieure, trente années durant, Mère Marie-Agnès, une Champenoise à la prestance noble et au regard doux, d'une haute culture, d'un tact éprouvé, au cœur charitable, habile à instruire autant qu'à éduquer. S'intéressant aux anciennes élèves qu'elle suivait dans la vie, elle a suscité nombre d'unions et permis de réaliser des foyers heureux qui gardent à sa mémoire une profonde gratitude. Dans la direction de l'Institut, elle était secondée par une pléiade de religieuses, toutes d'une grande distinction dénotant une aristocratie du cœur, de la foi, de l'indépendance. Qui ne se souvient, parmi les plus anciennes, de Mère Théodora, assistante, de Mère Thérèse-Marie, qui a su former tant de caractères, de Mère Henriette, de Mère Emma, de Mère Fernande, s'occupant des petits garçons, de Mère Marie Philippe, l'infirmière, et parmi les converses qui à l'époque ne portaient pas encore de collerettes, Sœurs Persévérane, Sérenilla, Gurtha, sans oublier la si bonne Sœur Misaël, dont les élèves appréciaient tant les madeleines et la confiture d'abricot ? Les Religieuses de Notre-Dame de Sion donnaient ce qu'on appelait alors l'éducation « comme il faut », où dominait le respect de la personnalité humaine, le souci et l'estime du prochain. L'enseignement destiné à l'élément bourgeois n'était pas gratuit, mais de nombreuses bourses étaient habilement et très discrètement distribuées.

Aux enfants de toutes confessions, de nationalités, on prêchait la tolérance par la parole et par l'exemple. A ce sujet, un incident significatif nous revient en mémoire : on fit rapporter un jour par toutes les élèves le manuel de géographie de Schrader et Galloudec qu'on ne restitua deux jours après qu'avec quelques lignes bifées à l'encre de Chine, afin de supprimer un passage peu obligeant pour tel ou tel pays d'Europe qui comptait de ses ressortissantes à l'école.

L'instruction religieuse était donnée en classe même, mais les Israélites n'étaient interrogées que sur l'Ancien Testament. Un exposé succinct était fait sur les divers dogmes, avec un grand souci d'objectivité. La prière était faite en commun, mais scindée. Tout le monde disait l'oraison dominicale, mais les catholiques seules continuaient la Salutation Angélique et le Symbole des

Apôtres. Les Israélites étaient autorisées à ne venir point le samedi ou à n'écrire pas ce jour-là. Aucune ségrégation au réfectoire : israélites et musulmanes mangeaient à la même table que les chrétiennes, des mets préparés rituellement et envoyés par leurs familles. Pareille tradition de libéralisme ne s'est d'ailleurs pas perdue. Pendant les vacances d'été de 1945, les Sœurs de Sion ayant organisé une colonie scolaire pour les fillettes les plus pauvres du ghetto de Tunis, avaient invité avec les enfants des monitrices israélites et une cuisinière juive avec son matériel de cuisine approprié pour que la nourriture fut préparée selon les rites et que rien ne les détournât de leur religion : bien au contraire, ce fut entre ces petites, hier éparpillées, une petite communauté.

* * *

Il serait difficile de nous étendre sur les autres congrégations de femmes qui enseignent à Tunis toutes avec le même zèle et la même conscience et obtiennent les meilleurs et plus brillants résultats.

Les *Sœurs de Notre-Dame d'Afrique* (dites Sœurs Blanches) ont, pour l'élément autochtone des écoles et des ouvroirs à Tunis, à Kairouan et à Carthage, avec des sections pour la haute bourgeoisie, le milieu ouvrier et les bédouines. En 1922, le bach-mufti malékite, leur ayant confié ses petites-filles, répondait à Mgr Lemaître qui l'informait qu'il ne pouvait pas exiger que les Sœurs enseignassent le Qoran : « qu'on leur apprenne la morale chrétienne ! »

Les *Sœurs Franciscaines Missionnaires « d'Egypte »*, devenues depuis « *du Cœur Immaculé de Marie* », ont dirigé pendant quarante-deux ans l'Orphelinat pour fillettes d'Halfaouine, puis l'Éducandat et la Pouponnière de La Marsa, faisant preuve d'une administration très adroite qui permettait à leurs institutions de fonctionner à la satisfaction générale. La présence parmi elles d'une majorité italienne a amené le gouvernement local à les faire partir, mais elles ont été unanimement regrettées.

Les *Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie*, un des ordres les plus répandus dans l'Univers, dirigent l'Orphelinat de Sainte-Monique de Carthage en donnant aux enfants l'enseignement agricole et ménager. Elles assurent le service d'infirmerie de l'Hôpital de la Libération et de la rue Bach-Hamba, où elles entretiennent à côté du dispensaire un ouvroir et une école de filles musulmanes. Elles ont la même activité à Aïn-Draham et à Sidi-bou-Said.

Les *Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice* (de Don Bosco) tiennent l'école et le pensionnat de jeunes filles de La Manouba où est donné un enseignement technique et ménager.

Les *Sœurs du Saint-Cœur de Marie* ont à Ferryville et depuis peu à Bizerte, un pensionnat, une école.

Les *Filles de la Charité* (Sœurs de St-Vincent de Paul) ajoutent à leurs œuvres nombreuses d'assistance une école maternelle et enfantine annexe à la crèche et à leur orphelinat de La Marsa.

Les *Dames de Sillonville* ont un pensionnat de garçons et un pensionnat de filles au milieu des orangers de la région de Nabeul.

Les *Sœurs de Notre-Dame des Apôtres* ont à Tunis une école, annexée à l'orphelinat.

Les *Sœurs de Nevers* ont, en plus de leurs écoles élémentaires de Tunis-Bab-el-Khadra et du Préventorium de Bizerte, le collège moderne de La Manouba, sur le palais de la famille Zarrouk, restauré et considérablement agrandi, qui donne l'instruction depuis le jardin d'enfants jusqu'à la philosophie, à des fillettes, jeunes filles, en majorité françaises.

* * *

L'initiative de faire venir en Tunisie les *Frères des Ecoles Chrétiennes* semble bien appartenir au Père Franciscain Anselme des Arcs, chancelier de Mgr Sutter, vicaire apostolique et seul Français de la mission. Il obtint de son chef d'aller trouver le T. H. Philippe, Supérieur Général des Frères, et s'occupa de prendre à bail un local dans la rue « Longue » qui avait servi autrefois de bague de corsaires et de refuge à des trinitaires espagnols.

Le 6 octobre 1855, débarquait à La Goulette, pour ouvrir la nouvelle école, le Frère Guillaume, accompagné de cinq religieux. Trois ans plus tard, une section était créée rue Sidi-Mordjani (dans les locaux aujourd'hui affectés à une école laïque de l'État), plus spécialement destinée aux élèves italiens. Deux écoles étaient ouvertes plus tard, l'une à La Goulette en 1875, l'autre à Tunis-Bab-Djazira en 1882.

Les Frères étaient l'objet d'estime et d'attentions particulières. M. de Botmiliau, notre consul, tenait à les avoir à ses côtés lors des



Fig. 3. — A droite de la galerie, le bâtiment à deux portes est la « maison de Raimondo » donné en 1874 par S. A. Sidi Mohamed Es-Sadok Bey aux Frères des Ecoles Chrétiennes.

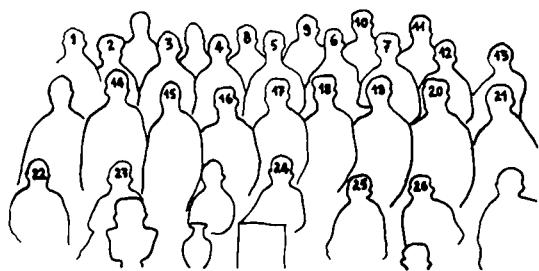
(Photo J. GINTZBURGER.)

réceptions à la Cour Beylicale. Le Souverain, qui leur manifestait d'ailleurs beaucoup de sympathie, avait même demandé au Frère Aimarius, leur Supérieur, de venir faire passer des examens aux jeunes princes. Par décret du 1^{er} moharrem 1291 de l'hégire (correspondant au 22 février 1874), le Bey leur faisait donation de la « maison de Raimondo » (Fig. 3), qu'ils occupent encore actuellement, pour qu'elle leur fut « affectée, avec condition que cet immeuble demeurât consacré aux Frères des Ecoles Chrétiennes et particulièrement pour leurs élèves, sans aucune autre distinction ». En 1875, les Frères recevaient la visite et les félicitations de M. Salve, recteur de l'Académie d'Alger.

Il y aurait bien des figures à évoquer parmi les Frères qui ont passé à Tunis. Les plus marquantes ont été celles des Supérieurs :



Fig. 4. — La classe de dessin du Brevet Élémentaire de l'École des Frères en 1890
(Photo prêtée par M. J. GROSSO)



1. BEIN (Comptable - décédé); 2. GROSSO (Entrepreneur de menuiserie); 3. VELLA (décédé); 4. BANINO (chanteur en Amérique); 5. GUARINO (décédé); 6. CURATOLO; 7. MIFSUD (propriétaire - décédé); 8. AGNESE (Comptable - décédé); 9. BALZAN (Directeur de Banque retraité à Nice); 10. PANSIERI (commerçant décédé); 11. CAMISULI (forgeron); 12. GANDOLFO (mécanicien); 13. LAMOTTE (Délégué Honoraire au Ministère de la Justice Tunisienne); 14. MESSERI (décédé); 15. ORTOLI (employé de la Municipalité de Tunis - décédé); 16. TABONE (employé de banque - décédé); 17. PERCHER (restaurateur - décédé); 18. VALENZA (entrepreneur de maçonnerie); 19. EYMON (Gérant au Cercle Militaire); 20. BUSSUTIL (employé de commerce en Espagne); 21. EVET (employé de commerce - décédé); 22. LAYALLE (Bourrelier - décédé); 23. BARDOU (décédé - frère du Docteur BARDOU); 24. FARRUGIA (comptable); 25 et 26. DUSSOL Frères (partis en Algérie).

F. Aimarius, tout patriotisme, fermeté et douceur; F. Arbon, alsacien au caractère digne; F. Athelbert, figure quasi surnaturelle, qui lutta dans la bourrasque et qui, abandonné de tous, maintint ouverte l'école et haut le prestige des maîtres; F. Denis, d'origine corse, qui eut une attitude si fière face à l'occupant et ses collaborateurs, et tant d'autres...

Ainsi ces « Frères-aux-quatre-bras », du nom du manteau des anciens paysans de Champagne qui comporte leur costume, ces « Ignorantins » voués à dégrossir les ignorants, éloignés par leur vocation de tout souci de famille, de budget, de carrière, de tout ce qui n'a pas trait à l'enseignement ou l'éducation de la jeunesse, prodiguant les notions exactes de l'écriture et de l'orthographe, de la rédaction, de l'arithmétique, « l'Histoire de France », matières essentielles et, sur le terrain moral, de la franchise, du respect du prochain, de l'esprit d'équilibre, brassant des éléments étrangers avec les rares Français de l'époque, ont constamment fait rayonner la pensée française sous son vrai visage.

Dès 1881, on constatait qu'une grande partie de la population parlait notre langue. Ce résultat était dû au milieu des élèves de toutes les nationalités et de toutes les religions qui, pendant plus d'un quart de siècle, avaient passé sur les bancs de l'École des Frères, et dont le cœur s'était ouvert à l'amour de la France (Fig. 4). Aussi en 1883, le Gouvernement s'empressa d'accepter la collaboration des Frères qui entraient ainsi, comme instituteurs, dans le cadre de l'Enseignement Public, de les appointer et de leur fournir les locaux de la rue de l'Eglise et de la rue de Tripoli.

* * *

On attribue volontiers à Mme Chanzy, épouse du général-gouverneur, l'idée de faire envoyer à Carthage des missionnaires chargés de desservir la chapelle de St-Louis, abandonnée depuis le départ de l'Abbé Bourgade. Il semble cependant que ce ne fut qu'un commencement de l'institution plus importante que projetaient déjà le cardinal et le consul Théodore Roustan, celle d'un collège français, destiné aux classes aisées de toutes religions ou nationalités, pour y enseigner le latin, le français, les sciences. Les deux premiers Missionnaires d'Afrique, arrivèrent à Carthage en juin 1877. En 1879, vinrent les *Pères Blancs*, parmi lesquels le P. Delatre, qui, joignant à ses occupations de professeur, l'interrogation des vieilles pierres, s'éprenait des ruines et fondait son musée. Le Collège sortait de terre : c'était un bâtiment de style mauresque, orné de colonnes de marbre avec de belles salles aujourd'hui occupées par le musée. L'institution ouvrit ses portes à vingt-cinq pensionnaires, au nombre desquels étaient les deux fils de Taïeb Bey, frère du régnant; le fils de Sir Read, consul d'Angleterre; Chadli Baccouche aîné, Victor Cattan, Henri Livet, Albert de Matteis, Albert Samama-Chikli, Achille Darmon... Chacun pratiquant son culte.

En 1882, le Collège fut transféré à Tunis et construit au milieu



Fig. 5. — Le Collège St Charles de Tunis, dirigé par les Pères Missionnaires de N.-D. d'Afrique d'Alger, en 1884

(Collection de l'Auteur)



Fig. 6. — En 1954, au fond de la cour centrale du Lycée Carnot on distingue entre les deux arbres, le bâtiment du cliché ci-dessus

(Photo J. GINTZBURGER)



Fig. 7. — Le Collège St Charles de Tunis en 1886

(Collection de l'Auteur)



Fig. 8. — Le Lycée Carnot en 1954 (on distingue au centre de la photo entre les deux arbres le bâtiment du cliché ci-dessus)

(Photo J. GINTZBURGER)



Fig. 9. — La cour intérieure du Collège St Charles en 1884
(au fond, à droite les gazomètres et le lac de Tunis)

(Collection de l'Auteur)

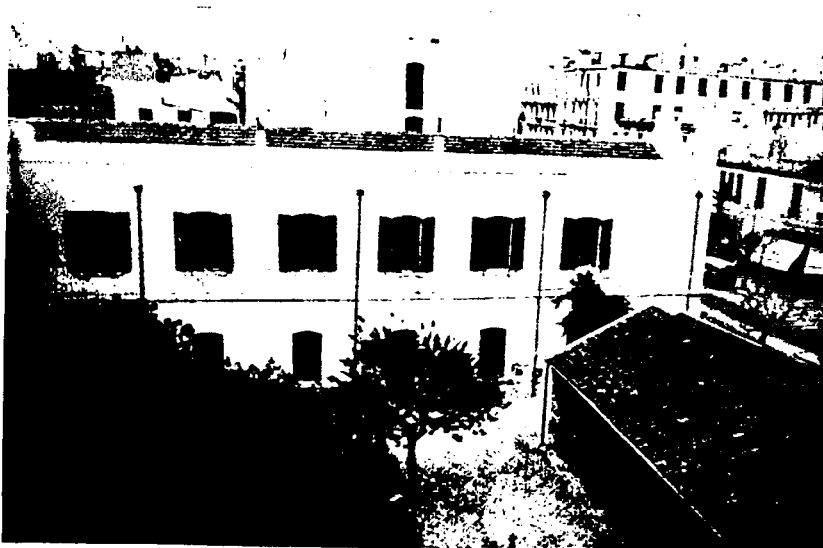


Fig. 10. — La même cour en 1954 (Le petit préau existe toujours,
mais le bâtiment a été prolongé)

(Photo J. GINTZBURGER)

des terrains broussailleux compris entre la voie du chemin de fer et le Gazomètre (Fig. 5, 7 et 9). Les bâtiments crénelés couvrant mille deux cents mètres carrés, élevés très rapidement, subsistent encore aujourd'hui et forment la partie la plus ancienne du Lycée Carnot (Fig. 6, 8 et 10). Lavigerie plaça l'établissement sous le vocable de St-Charles, son patron, lequel a donné son nom à la voie d'accès partant de l'avenue de la marine, aujourd'hui avenue Jules-Ferry. La population scolaire, internes et externes, alla en augmentant d'année en année. La direction en était confiée au R. P. Dausbourg, supérieur, assisté des RR. PP. Gillois, Gabory, Malleval, Huguenot, que l'on retrouvera après trente années, conservateur du Musée de Carthage; Burtin, devenu plus tard Procureur des Pères Blancs à Rome et qu'allaient trouver les gens d'ici en quête d'audience au Vatican.

Le personnel enseignant comprenait aussi les Frères Maristes pour les classes élémentaires, et dans les classes dites de lettres des laïcs appartenant à l'Université, tels MM. Descamps, Chevalier, Vincent, Saurin, Duval. La vie scolaire était rendue agréable par toutes sortes de jeux, fanfare (Fig. 11), théâtre, comme délasséments aux heures de travail alors assez intenses.



Fig. 11. — La fanfare du Collège Saint Charles de Tunis en 1884

(Collection de l'Auteur)

En 1889, le Collège fut cédé à l'État avec stipulation du maintien à perpétuité de la chapelle et de l'aumônerie. Les Pères Blancs retournèrent à Carthage pour fonder, dans des locaux primitive-

ment destinés à une collégiale de dames chanoinesses, non réalisée, l'Institution Lavigerie, sorte de petit séminaire qui subsista jusqu'en 1899.

* * *

Les Frères Maristes, appelés par Mgr Lavigerie en Tunisie pour tenir les classes élémentaires du Collège St-Charles jusqu'à la cession à l'Etat, après avoir assuré pendant deux ans la direction provisoire de la maîtrise à la pro-cathédrale, ouvrit en octobre 1891, rue d'Algérie, l'*Institution Ste-Marie* avec 29 élèves qui, à la fin de la première année scolaire, étaient 70. Le directeur en était M. Sibus, assisté des PP. Ancel, Séraphin, Strass, Gœtz, Rosenzweig, Théodore et Julien, portant tous la grande redingote noire et le haut-de-forme, après avoir abandonné l'énorme chéchia au long gland soyeux dont ils s'étaient coiffés du temps de la collaboration avec les Pères Blancs.

Les maîtres veillaient beaucoup à la correction dans l'orthographe et de la rédaction : ils confiaient des livres dont l'élève devait rendre compte et ne négligeaient pas la culture artistique, soit en montrant et en expliquant des tableaux célèbres en reproduction, soit — car ils jouaient du piano ou du violon — en donnant une idée des chefs-d'œuvre de l'art lyrique. En dehors des heures de classes, ces bons Frères jouaient de bon cœur avec les enfants : à l'image de Philippe de Neri, chacun d'eux « avec les enfants savaient se faire enfant ». Mais la récréation terminée, on ne plaisantait pas avec la discipline. Il nous souvient d'un condisciple qui s'était senti mortifié au point de refuser de s'associer à nos jeux, parce que le directeur l'avait traité de « petit dissipé ».

Lorsque, plus tard, furent créées les classes secondaires, la direction passa à M. l'abbé Py. Après les lois de laïcisation, l'école reprit sous le nom d'Ecole Secondaire Libre.

* * *

Les autres congrégations enseignantes, d'installation relativement plus récente, présentent moins d'intérêt de souvenirs.

C'est d'abord l'Institut Perret de La Marsa, régi par les PP. Salsésiens de St Jean Bosco, qui progresse considérablement depuis des années, et l'Internat Maurice Cailloux, confié aux Pères Assomptionnistes.

* * *

Parmi les établissements d'enseignement créés en Tunisie au siècle dernier, les plus anciens paraissent bien être les Ecoles Protestantes de la « London Jew's Society », fondées en 1830 par le D^r Davis dans l'immeuble situé à l'angle des rues de Porto-Farina et des Zaptiers, comprenant une école de garçons, une des filles et une classe maternelle. L'école de garçons s'est maintenue depuis et a été transférée place des Potiers.

En 1878, le Comité Central de l'Alliance Israélite institua, sur les programmes de l'Enseignement public de France, en les adaptant aux besoins locaux, des écoles d'abord destinées aux éléments peu aisés de la population israélite. Ces élèves ont montré en général, au cours de leurs études, autant de persévérance que de facilité

naturelle. Il y eut successivement l'école de garçons (1878) rue Malta-Srira, l'école de filles et la Maternelle rue El-Mechnaka en 1882, l'école de Sousse en 1895, celle de garçons de la Hafsia, à Tunis (1905), enfin la ferme-école de Djedeida, créée en 1896.

Les maîtres provenaient pour la plupart de l'Ecole Normale Orientale de Paris, transférée du quartier si pittoresque de la rue des Rosiers, à Auteuil, dans l'ancien hôtel avec le parc du Victor Noir. Ils étaient secondés par un certain nombre d'instituteurs locaux.

Les écoles furent placées, de 1878 à 1893, sous la direction de David Cazès, lequel utilisant à la fois sa vaste connaissance des auteurs anciens et utilisant les archives locales, écrivit sa petite « Histoire des Juifs de Tunisie », remarquable par son exactitude et sa concision. Jusqu'au début du XX^e siècle, les autres directeurs furent M. Pariente, M. Ouziel, Mme Gelbmann, M. et Mme Saguès, M. S. Avigdor, ce dernier pour la ferme-école de Djedeida.

* * *

Notre étude se référant à l'enseignement du français en Tunisie, nous ne pouvons mentionner que pour mémoire le *Collège Sadiki*, fondé par le Général Khéreddine, avec un statut rigoureux et pour les études et pour la règle de vie des élèves et des maîtres — et les



Fig. 12. — Le personnel de la Direction de l'Enseignement en 1888

(Photo prêtée par M. J. G. ROSSO)

1. M. MACHUEL, Directeur de l'Enseignement; 2. M. BAILLE, Inspecteur des Ecoles Primaires; 3. M. LAZOUGHLI, Inspecteur des Ecoles Coraniques; 4. M. DUFFAU, Secrétaire Français (Service Général); 5. M. THEBAULT, Secrétaire Français (Service Comptabilité); 6. M. ESSEBEI, Secrétaire Tunisien; 7. M. GINESTOUS, Service Météorologique; 8. M. HEURTEAU, expéditionnaire; 9. M. BRUNON, expéditionnaire; 10. M. MARTIN, expéditionnaire; 11. M. MALI, chaouch.

Ecoles Italiennes, dont les premiers fondateurs à Tunis furent Pompeo Sulema et sa sœur Esther, anciens collaborateurs de l'Abbé Bourgade; *l'Institut Enriquer* de la rue des Teinturiers pour les enfants aisés; enfin, les établissements que prit en main le Gouvernement de la Péninsule : le Convitto ou pensionnat, le Gymnase, le Lycée classique et l'Ecole technico-commerciale.

* * *

C'est par décret beylical du 6 mai 1883 que fut créée en Tunisie la Direction Générale de l'Enseignement public, ayant à sa tête M. Louis Machuel (Fig. 12). Celui-ci, issu des cadres de l'Enseignement primaire en Algérie, a fait preuve, dans la constitution et le développement de ses services, d'un talent véritable d'organisateur. Ses livres pour enseigner la lecture et apprendre l'arabe parlé, conçus moins dans un esprit scientifique que pratique, ont rendu et sont susceptibles de rendre encore des résultats plus qu'appréciables. En 1908 M. Machuel, promu à l'honorariat, fut remplacé par M. Sébastien Charléty, professeur de Faculté et historien, devenu plus tard recteur de l'Académie de Paris, et qui sut donner un grand essor ici même à l'enseignement technique.

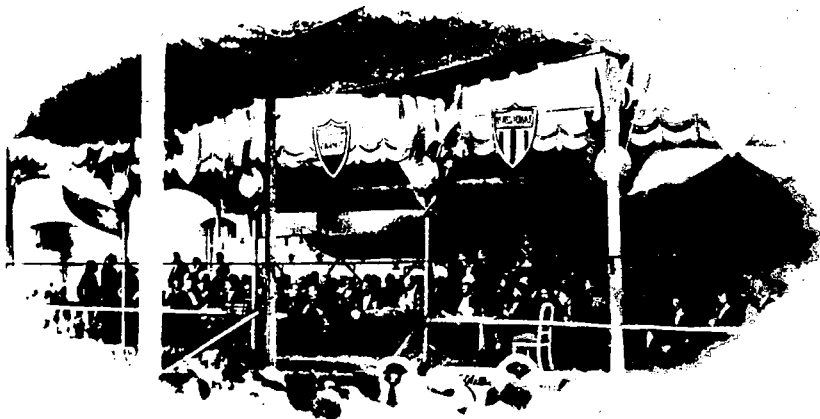


Fig. 13. — Distribution solennelle des prix au Lycée Sadiki le 13 juillet 1892 sous la présidence de M. Beljame, chargé de cours à la Faculté de Paris

A la tribune d'honneur on reconnaît au premier plan, de gauche à droite, M. CHEVALIER, Censeur du Lycée (en toge); le général LECLERC, commandant la Brigade d'Occupation; M. PADOUX, secrétaire général adjoint du Gouvernement Tunisien; M. MASSICAULT, Résident Général; M. BELJAME, Sidi Sadok CHAHED et Sidi El Hadj Ali BEL HADJ, professeurs de littérature et de grammaire arabe (portant de gros turbans); M. BLANCHET, proviseur; S.A. MOHAMED SADOK, bey du camp; LL. EE. Si Mohamed El Aziz BOU ATTOUR, premier ministre et Si Mohamed DJELLOULI, ministre de la Plume; MM. Aug. FABRY, président du Tribunal et SPIRE, Procureur de la République.

Après s'être rendu acquéreur du Collège St-Charles, l'Etat l'a érigé en Lycée en lui attribuant les appellations successives de «Sadiki» (Fig. 13), puis «de Tunis», enfin «Carnot» à la fin de l'année 1894. Ce lycée a eu pour premiers proviseurs MM. Souquet, auteur d'une étude très vivante sur Tunis : « Souvenirs d'un Lycéen », Blanchet, Désiré Croisy à la redingote et au haut-de-forme; enfin, à partir de 1898 et jusqu'en 1926, M. J. Duval qui, étant venu d'abord enseigner au Collège St-Charles, était resté dans la maison comme professeur d'histoire, censeur et proviseur. M. Duval connaissait et appréciait individuellement tous ses élèves et avait le don de faire aimer la matière qu'il professait : il est demeuré, en dépit de sa modestie, la figure la plus populaire de ses élèves qui ont conservé envers sa mémoire la plus affectueuse reconnaissance. Les professeurs d'élite mériteraient d'être tous cités si l'espace nous le permettait. Parmi eux, dans les sciences, MM. Vincent, Patou, Combet Candide, le bien prénommé; dans la philosophie, M. Paul Lapie, qui a trouvé le moyen, dans les deux seules années passées ici, d'écrire ses désormais classiques « Civilisations Tunisiennes »; parmi les maîtres d'histoire, MM. Lorin et Yver, devenus professeurs de Faculté; dans les lettres, les deux grands normaliens Ch. Vacherot et Jaulnes avec lesquels on apprenait sans fatigue, malgré soi; le directeur des classes élémentaires, M. Abel Randon, homme de tact admiré par son sens de la justice. Pourrait-on oublier M. Bordes, professeur d'éducation physique, et le bon papa Laffage, qui enseignait le violon, le chant ? Il n'est pas jusqu'au brave Lucien Gougourdan, concierge, qui a vu défiler des générations d'élèves !

Quant aux élèves qui ont passé par le Lycée Carnot de Tunis, leur nombre est si considérable que l'Amicale n'en pourrait arriver à fixer leurs noms dans un annuaire. Et cependant, il serait tentant de constituer, parmi ceux qui ont émergé, une très belle classe intemporelle en citant le nom d'un souverain, de généraux, d'un académicien, d'un poète mort prématurément, de hauts fonctionnaires, de professeurs, de maîtres de la littérature et du Palais.

Le Collège Alaoui, fondé en 1884 dans la partie haute de la ville, dite Khofret-Koril, sur l'initiative du bey Ali, et avec les encouragements du Gouvernement de la Métropole, en vue de la coéducation des jeunes tunisienne et européenne, comprenait dès le début une école primaire élémentaire d'application, une école primaire supérieure, une école normale qui assure le recrutement des maîtres français et indigènes pour les écoles primaires et franco-arabes de la Tunisie. Le Collège a eu pour directeurs M. Paul Buisson (frère de Ferdinand, l'apôtre de la laïcité, qui, dans son libéralisme éclairé, n'hésitait pas à vanter l'œuvre des Frères des Ecoles Chrétiennes), et parmi les professeurs MM. Combaz, Veyrier, Aurès, aussi sévère qu'aimé des élèves. Germain, père de deux héros de la guerre 14-18, et parmi les élèves, dont beaucoup sont parvenus à de hautes situations, le désormais classique et populaire Edmond Martin, alias Kaddour ben Nitram.

Le Collège technique Emile-Loubet; celui de Bizerte, créé par M. Sénat, aujourd'hui érigé en Lycée; ceux de Sousse et de Sfax

sont de fondation relativement trop récente pour fournir des éléments utiles à la petite histoire.

* * *

L'Ecole secondaire de jeunes filles a eu pour berceau, dans la rue des Glacières, un modeste magasin qui servait également au cours public d'arabe. Au bout de deux ans, elle fut transférée au premier étage d'une maison de la rue de la Commission, puis le nombre des élèves augmentant rapidement, dut être installée provisoirement dans un bâtiment de la rue Al-Djazira, en attendant l'inauguration en 1891 des locaux actuels de la rue de Russie.

L'établissement est aujourd'hui scindé en Grand Lycée, placé sous le vocable d'Armand Fallières, Président de la République, qui fit un voyage officiel en Tunisie, et Petit Lycée, pour lequel hommage est rendu au grand Jules Ferry. La première directrice fut Mlle Denise Guillot. Les anciennes rappellent son timbre doux et sûr quand elle leur répétait : « Surtout, Mesdemoiselles, n'écoutez pas les garçons de la rue ! », comme elles évoquent toujours avec une égale sympathie, Mlle Renevier, au faciès sévère, aux vêtements toujours sombres, tricotant sous des mitaines qui ne la quittaient pas et lançant dans les rangs, de son pur accent bourguignon : « Je crois bien qu'on ricane ici. » Le personnel enseignant comprenait entre autres Mmes Germain, Gerbault pour les sciences et pour les lettres, Mmes Goumont, Gicquel, à la diction parfaite et qui seconda M. Alexandre Fichet à la fondation de l'Esor; Mlle Pongiglione (italien), MM. Bardou et Lacoux père (arabe), M. Béchis (dessin) et pour la musique MM. Chabert, puis Lefebvre, si redouté avec son visage de Christ émacié et sa barbe caractéristique. Enfin, les familles se souviennent bien de la concierge, la bonne Estelle, qui ne se séparait pas de sa coiffe bretonne.

Le Petit Lycée actuel, au début, c'était « l'annexe » avec ses classes enfantines mixtes, a été longtemps dirigé par Mlle Schmidt, grande et blonde Alsacienne, qui faisait chanter aux enfants pour les fêtes ou lors des inspections :

« Honneur, Honneur — à Monsieur l'Inspecteur

Et que Dieu bénisse — Madame la Directrice. »

C'était une sorte de réplique à l'hymne des élèves de N.-D. de Sion :

« Enfants de Sion — Qu'on est bien ici

« O Dieu cent fois bon — Redisons merci ! »

Les autres et nombreux établissements féminins : Ecole Louise-René-Millet pour jeunes musulmanes, que le talent et le dévouement de la regrettée Mme Eigenschenk ont porté à un niveau si élevé; l'Ecole professionnelle Paul-Cambon, que Mme Miquel fait rayonner et les nombreux internats sont de création relativement trop fraîche pour que l'on puisse parler de vieux souvenirs.

* * *

Les écoles primaires laïques étaient peu nombreuses au début, en raison du grand nombre d'écoles congréganistes. Les premières

furent celles de la rue de Suède et de la rue Salem. Celle de Bab-el-Khadra mérite une mention spéciale par la qualité des maîtres qui y ont enseigné et le souvenir agréable et solide qu'ont gardé les anciens, comme les directeurs Ducas, Larrier, les ménages Pradourat, Marquenet, Mme Casanova, Mme Colonna qui s'ingéniaient à demeurer en rapports constants avec les familles et suivaient leurs élèves dans la vie. Depuis, les écoles primaires ont été multipliées, grâce aussi à l'impulsion donnée par la Ligue de l'Enseignement que présidait Victor Communaux, à la barbe blanche, au regard pétillant et dynamique, vieux lutteur infatigable, mais qui savait distinguer la véritable laïcité du laïcisme persécuteur. L'œuvre de la Ligue était secondée par celle des Cantines Scolaires, aussi utiles au point de vue matériel que social, et celle, ébauchée en 1903 par Louis Thomas, des colonies de vacances, aujourd'hui si prospère.

* * *

Parmi les écoles publiques créées à Tunis au siècle passé, une mention revient à l'Ecole de Musique, née en 1897 bien pauvrement, dans les locaux annexes de l'entrepôt rue Bab-el-Khadra, des rouleaux compresseurs et du matériel des Travaux de la Ville, entre deux cimetières désaffectés avec, comme professeurs, M. Chabert, à l'aspect patriarcal, pianiste et directeur; M. Frémaux, violoncelliste transfuge de l'Opéra de Paris et le si populaire Antonin Laffage. L'école a prospéré depuis; sans pécher par excès de modestie, elle a même, en 1931, accepté l'appellation peut-être prématurée de Conservatoire de Tunis.

* * *

Les premières années du XX^e siècle ont connu la période de laïcisation que, depuis 1888, souhaitait le Président Honoré Pontois dans « Les Odeurs de Tunis », mais qui ne paraissait nullement correspondre aux idées de Gambetta sur les articles d'exportation. La loi française du 7 juillet 1904 sur la suppression de l'enseignement congréganiste a prévu un délai de dix ans pour son application outre-mer. L'autonomie législative de la Tunisie a permis d'y promulguer des textes moins radicaux et tout en y laissant subsister les établissements existants tenus par des congrégations autorisées en France de n'interdire que l'ouverture de nouvelles écoles, sauf autorisation par décret beylical.

En 1905, les Frères des Ecoles Chrétiennes eurent deux maisons à Tunis laïcisées et celle de la rue de la Kasbah cessa d'être publique. L'Institution Ste-Marie ferma ses portes pour faire place, sur l'initiative des pères de famille, à l'Ecole Secondaire Libre. Aux Sœurs de St-Joseph, le Directeur de l'Instruction Publique écrivait : « Je n'ai que des éloges à vous adresser pour la bonne tenue et les progrès de vos écoles. En vous exprimant mes regrets, je tiens à formuler un désir. Sécularisez-vous et vous continuerez à exercer comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour. Vous aurez toute ma protection... »

Les Ecoles congréganistes de Tunis eurent bien à subir quelques vexations, notamment de la part de certaines municipalités qui pré-

tendaient leur imposer une taxe locative dont la loi exempte tout établissement d'enseignement, libre ou public, et des autorités administratives tentèrent même, en les convoquant, de leur conseiller de se retirer. Mais chaque fois, il faut reconnaître que les Tribunaux d'une part et l'autorité supérieure d'autre part, leur ont fait toujours rendre justice.

La lutte anticléricale s'est depuis beaucoup apaisée dans la Métropole, notamment à la suite de l'attitude du clergé séculier et régulier pendant la guerre de 14-18. Les vieilles discordes se sont peu à peu apaisées et le vieux sectarisme s'est éteint pour faire place à une interpénétration intelligente et sympathique. On a vu beaucoup plus tard des Jésuites et des Dominicains, de leur côté, faire assaut de libéralisme à l'égard des non-catholiques et des laïcs. Dans le journal « l'Ere Nouvelle », où le radical-socialisme est virtuellement admiré, M. Albert Milhaud rendait hommage aux œuvres du R. P. Yves de la Brière. La loi Barangé a reconnu le droit des écoles libres à une subvention de l'Etat. Sans rien renier de son histoire, la France est revenue peu à peu à la tradition de fille aînée de l'Eglise.

* * *

En Tunisie, les établissements congréganistes et laïcs continuent à enseigner ensemble, fréquentés par la gent écolière de toute origine ethnique, nationale ou confessionnelle indistinctement. Ceux qui ont eu l'avantage d'avoir passé par les uns et par les autres conservent à chacun une égale affection, une égale gratitude.

Alors qu'en Europe se pose de temps à autre la question du monopole de l'enseignement, notion chère aux Etats totalitaires, et que l'on en discute hors du terrain des principes et sans désintéressement, les uns cherchant des armes contre l'Eglise, les autres désirant conserver des pépinières pour générations hostiles aux idées libérales, ce problème à Tunis n'a jamais été posé sérieusement. Les défenseurs de la liberté du père de famille pour éduquer son enfant n'ont pas eu besoin d'invoquer l'autorité d'un Clemenceau rappelant : « Ce sont les parents qui font les enfants. » Tout d'abord, on doit de la reconnaissance pour l'œuvre des religieux qui, venus en pionniers créer l'enseignement, ont su attirer et conserver de nombreux étrangers en leur apprenant la langue française et l'histoire de France. En outre, les écoles de l'une et l'autre obédience ne sont pas assez nombreuses par rapport à la population scolaire locale. Enfin, l'émulation constitue un élément de progrès. Au surplus, nul ne peut déceimment affirmer que les maîtres de l'une ou l'autre école aient jamais cherché à tyranniser de jeunes cerveaux. Nous connaissons sur place de nombreuses personnalités professant l'athéisme et qui avaient été élevées chez des religieux, nous nous bornerons sans les citer à rappeler par comparaison les noms de Voltaire et de Renan. Par contre, on ne dira pas que l'école laïque à Tunis a pu arrêter les vocations, puisque de celle de la rue Bab-el-Khadra, par exemple, dirigée par un laïc intégral, assisté de quatre adjoints protestants, ont fourni plus tard au diocèse douze prêtres, dont deux prélats.

Les maîtres des deux écoles, pour remplir leur rôle d'instituteurs et d'éducateurs, savent soigner l'intelligence et respecter l'âme; ils savent se montrer d'autant plus prudents que le sujet est plus délicat, que plus faible est l'âme. Les uns comme les autres s'efforcent de maintenir entre les enfants, pour quand ils seront hommes, cette amitié qui doit avoir plus de tolérance que d'amour, cette amitié, cette fleur fragile qui requiert infiniment de délicatesse, de profondeur, de tact, de prudence, de persévérance, d'attention. Ils s'ingénient à éviter tout froissement des consciences individuelles dans ce qu'elles ont de plus intime et de plus profond. Ces traditions, les maîtres s'efforcent de les maintenir et les prolonger dans les associations d'anciens élèves qui conservent l' « esprit de l'école ». De même que le folklore régional contribue à fortifier le patriotisme national, de même cet « esprit de l'école », qui n'est pas une pure émanation de la pensée, qui ne procède pas d'une frénésie mystique, qui nous rejette en nous-même, est une force créatrice, un des piliers les plus solides pour l'équilibre de l'ensemble humain. Il n'est que de regarder autour de soi. Comment ne pas admirer des amicales laïques où on s'ingénie pour ainsi dire d'instinct à désigner au comité directeur des représentants des diverses races ou confessions ? Et ces agapes annuelles des Anciens des Frères, ces « chouffrés » (corruption du vocatif « cher frère ») qui ont lieu à l'école même, où l'on voit se cotoyer à table des directeurs généraux et des garçons bouchers, des Musulmans, des Juifs, des Chrétiens, tous communiant sous le signe de la bienséance, de la franche cordialité, de ce qui unit tous ces « Enfants de Tunis » !

« Enfants de Tunis » ! cela explique tout.

La Tunisie, placée géographiquement à cet étroit de la Méditerranée, à ce carrefour entre l'Orient et l'Occident, est un pays qui ne se distingue dans tout l'Univers ni par son étendue, ni par l'aménité de son climat ou de ses sites, ni par l'abondance de sa production économique ou culturelle. Mais c'est, par contre, un pays que l'on peut citer en exemple au monde entier par ce large esprit de tolérance dont font preuve entre elles, spontanément, les diverses populations qui vivent sur son territoire, juxtaposées, mêlées, mais jamais confondues. Où verra-t-on comme ici la femme du vigneron sicilien du Cap-Bon allant souhaiter un bon Aïd au bédouin, son voisin, ou bien le Musulman cultivé épier les fêtes religieuses chrétiennes ou juives pour aller offrir ses vœux à son ami qui professe un autre culte que le sien ?

Mirabeau trouvait le mot tolérance insuffisant à assurer la liberté sans limite de la religion. Ici, en Tunisie, ce n'est pas en effet de la condescendance, de l'indulgence, pour ce qu'on ne peut ni veut empêcher, ni de la patience à supporter des opinions opposées aux nôtres : c'est mieux, car il y a entre eux une dose de sympathie. On chercherait en vain une expression adéquate dans la langue française. Les Allemands usent pour cela du vocable « *einführung* » que nos philosophes ont traduit par « *intropathie* ». C'est précisément cette communion entre deux esprits, sans aucune fusion entre eux

et qui laisse au contraire à chacun son individualité à travers ce penchant à une bienveillante compréhension.

Cet état de fait continue, en dépit des ignorants et des mal intentionnés qui prétendent le nier. Les écoles locales congréganistes ou publiques ont toutes deux réussi à maintenir cette atmosphère d'intropathie et à la développer.

A ce titre encore elles ont également droit à de la gratitude.

Raoul DARMON.